

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT
numéro PU-2429
(secteur de Saint-Canut)



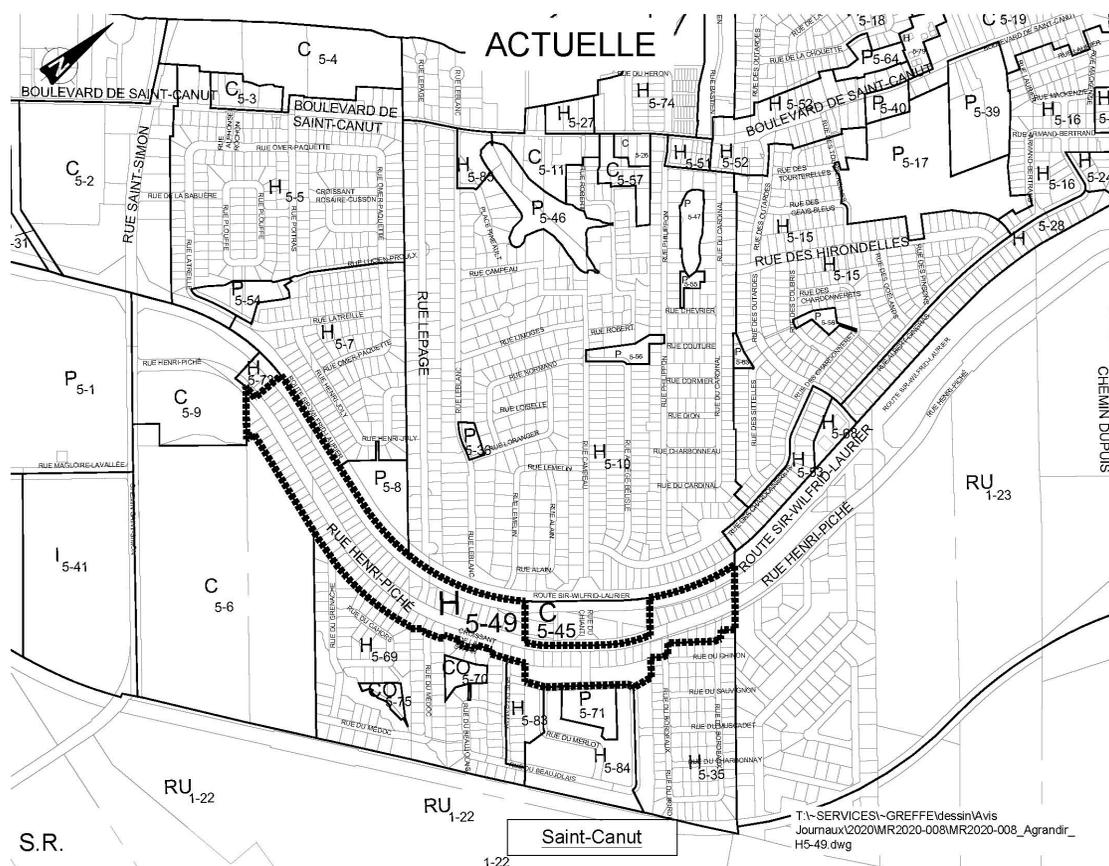
Avis aux personnes intéressées par un projet de règlement de zonage

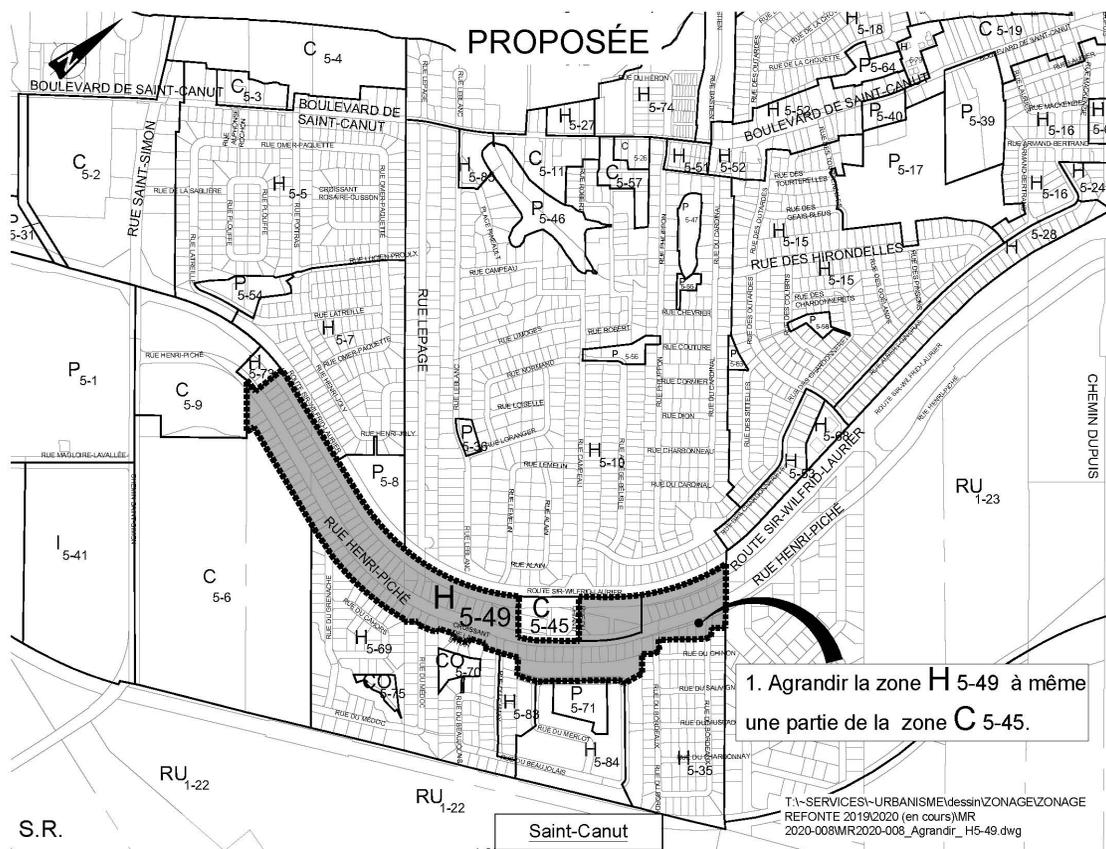
QUE le conseil municipal, lors d'une séance tenue le 26 octobre 2020 a adopté le projet de règlement numéro PU-2429 modifiant le Règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :

- retirer la classe d'usage « C8 – Service relié à l'automobile » des usages autorisés dans la zone C 5-45;
- autoriser la classe d'usage « C5 – Commerce récréatif intérieur » ainsi que l'usage « P2-05-01 – Service de garderie et centre de la petite enfance » dans la zone C 5-45;
- agrandir la zone H 5-49 à même une partie de la zone C 5-45, dans le secteur de Saint-Canut.

QUE le principal objet du projet de règlement numéro PU-2429 est bien décrit dans le titre.

QUE les zones se situent dans le secteur de Saint-Canut et sont illustrées aux plans ci-après :





QUE la description et l'illustration des zones, ainsi que le projet de règlement peuvent être consultés au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. De plus, le présent avis public peut également être consulté sur le site Internet de la Ville, où les plans peuvent y être agrandis.

Conformément aux décrets et arrêtés du gouvernement du Québec et, en raison de l'état d'urgence sanitaire, l'assemblée de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours. Par conséquent, l'assemblée de consultation en présence du public est remplacée par une consultation écrite. Toute personne intéressée peut transmettre des commentaires écrits, par courrier ou courriel, pour une période de 15 jours suivant la publication de l'avis, aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, ou soit jusqu'au 26 novembre 2020 inclusivement.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
 Projet de règlement no PU-2429
 Ville de Mirabel
 14111, rue Saint-Jean
 Mirabel (Québec) J7J 1Y3
 Courriel : greffe@mirabel.ca

Que ce projet contient une ou des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Mirabel, ce 4 novembre 2020

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate